

Rapport d'activités

mars 2019 - mars 2020

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

Entre le dernier congrès et aujourd'hui, on a vu le mouvement des Gilets jaunes s'essouffler sans disparaître complètement, un mouvement de grève persistant dans les services des urgences bientôt rejoint par un mouvement plus général au sein de l'hôpital public, que les quelques annonces du gouvernement n'ont pas réussi à calmer et puis, plus dernièrement, un mouvement contre la réforme des retraites refusée par une majorité de français.

En psychiatrie, la situation a continué à se dégrader sans que le gouvernement ne réponde réellement aux demandes des soignants exprimés lors de plusieurs manifestations dans la rue, pétitions ou dans plusieurs clips.

Sans oublier que ce congrès se passe dans un contexte exceptionnel dont on ne mesure pas encore les conséquences, que ce soit pour nos patients et les soignants qui les accompagnent, mais plus généralement pour la société entière.

Sur le plan du fonctionnement syndical

Cette année, 4 nouveaux conseillers nationaux (Pascale Beau, Fethi Brétel pour la région Normandie, Charles Olivier Pons et Pascale Rosenberg) sont venus rejoindre les 16 anciens conseillers nationaux et ont participé aux 7 conseils nationaux (23 avril, 23 juin, 28 septembre, 20 octobre, 1^{er} décembre 2019, 19 janvier et 9 février 2020).

L'USP a diffusé une quarantaine de communiqués dont plusieurs communs avec d'autres syndicats ou autres organisations, soutenu la pétition lancée fin mai 2019 « Non à l'omerta généralisée refusons la politique de la peur » par le Printemps de la psychiatrie et a mis sur son site des textes concernant la polémique autour de la psychanalyse, la situation de la psychiatrie et dernièrement la mort d'une infirmière à Thouars. Le dernier communiqué « Une couronne pour Macron » datant du 13 mars dernier.

Le bureau élu en avril 2019 comprend :

- Président : Pascal Boissel
- 1^{er} vice-président : Pierre Paresys en charge du service public en plus de ces autres charges, le président étant peu au fait de ce qui se passe dans les hôpitaux du fait de son activité exclusivement libérale et 4 autres vice-présidents: Alain Abrieu, Philippe Gasser, Manolis Kosadinos, Marie Napoli
- Trésorier : Alain Chabert et Claire Gekiere en tant que trésorière adjointe. La trésorière adjointe ayant vocation à remplacer le trésorier à plus ou moins long terme, il faudrait envisager la possibilité d'un remplaçant car Claire Gekiere ne souhaite pas prendre cette place qu'elle a déjà occupée par le passé.
- Secrétaire : Martine Bourlier et secrétaire adjoint : Olivier Boitard

Face à l'avalanche de textes de lois et de rapports, nous avons décidé il y a deux ans que les membres du CN et les adhérents souhaitant s'y associer puissent se répartir les tâches afin de se tenir au courant et d'informer des initiatives du gouvernement sur différents domaines : le sécuritaire Olivier Boitard, Claire Gekiere et Pierre Paresys, sur les allocations de ressources Jean-Pierre Martin et Patrice Berton, sur le réductionnisme de la pensée Anne Michel, Pascal Boissel et Alain Chabert et sur l'aspect bureaucratique Claire Gekiere.

Concernant nos appartenances et nos liens

➤ Nos liens avec le SMG sont toujours importants mais les réunions communes prévues n'ont pas pu se réaliser. Il est plutôt envisagé des échanges à l'occasion d'évènements précis.

Au sujet du site de l'USP et en lien avec la réfection du site du SMG, un groupe s'est constitué mais n'a pas réussi à se réunir régulièrement.

➤ Nous participons à la revue *Pratiques* dont Alain Chabert est le correspondant. Le 18 février dernier, lors de la rencontre avec la revue *Pratiques*, un nouveau bureau a été élu et Pascal Boissel a été élu comme représentant de la psychiatrie. L'USP est investie pour permettre la poursuite des activités de la revue et de la faire connaître lors des actions qui sont menées.

➤ Toujours membre de la CPH (confédération des praticiens hospitaliers) qui avec Avenir hospitalier fait partie de l'intersyndicale Avenir Praticiens hôpital. En juin dernier, les praticiens hospitaliers ont été appelés à voter aux élections au conseil de discipline et aux commissions statutaires et au conseil national des personnels médicaux (constitué de 3 collèges universitaires, praticiens hospitaliers et contractuels). L'USP a soutenu la liste de l'APH sans participation pour l'élection au CSPM (conseil supérieur des professions médicales) car seules les intersyndicales pouvaient se présenter. Pour les deux autres élections, après avoir dans un premier temps décidé de présenter une liste indépendante, des membres de l'USP ont été élus dans le cadre de listes présentées en commun avec le SPH. Il y a eu peu de participants à ces élections, mais les listes présentées par l'APH ont eu un certain succès dans certaines disciplines et l'APH-jeunes médecins a obtenu la majorité de justesse à l'élection au CSPM. Une Assemblée générale extraordinaire de l'APH avec élection du bureau confédéral a eu lieu début mars, ainsi qu'un séminaire de préparation des statuts refondateurs d'APH auquel des membres de l'USP ont participé.

➤ Pascal Boissel, en tant que titulaire, et Patrice Berton comme suppléant représentent l'USP au Collège National Professionnel de Psychiatrie. La volonté du gouvernement que les CNP soient les interlocuteurs privilégiés et aient plus de responsabilités concernant de nombreuses questions nécessiterait une plus grande disponibilité des membres de l'USP pour participer aux réunions des différentes commissions. Le CNPP a participé aux groupes de travail prévus dans le cadre de la réflexion sur le financement de la psychiatrie par le ministère de la psychiatrie. Et sur d'autres sujets.

➤ Plusieurs membres de l'USP ont participé au séminaire annuel du CEDEP qui a eu lieu du 30 mai au 2 juin 2019 à Turin sur « Ethique, clinique et politique au quotidien : prendre soin de la citoyenneté de chacun » et participent aux réunions en vue de préparer le prochain séminaire qui aura lieu le week-end de l'Ascension à Bruxelles sur le thème des effets sur la subjectivité des changements sociétaux : la bascule du sujet.

➤ Comme chaque année, l'USP a été présente à la fête de l'Huma avec la participation de plusieurs membres aux débats sur la santé dont un sur la psychiatrie.

➤ L'USP est toujours membre d'ATTAC, participe à plusieurs collectifs (convergence de défense et développement des services publics où Jean-Pierre Martin a fait deux interventions sur la psychiatrie, Coordination des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, Collectif des associations citoyennes, collectif « Notre santé en danger » qui rejoint la Convergence et réseau européen pour une santé mentale démocratique).

Des membres de l'USP ont été présents à Hendaye au contre-sommet du G7 du 21 au 24 août 2019 et ont participé à des débats sur les services publics et la journée organisée à Marseille par l'Appel des appels pour les 10 ans d'existence de ce collectif.

➤ Il est envisagé de reprendre de manière plus importante nos relations avec le Syndicat de la magistrature.

➤ Cette année, plusieurs membres du CN ont été très actifs au sein du Printemps de la psychiatrie et présents lors des réunions organisées pour préparer plusieurs actions : participation à des manifestations tout au long de l'année (1^{er} et 9 mai sur la réforme de la fonction publique, le 14 novembre à l'occasion de la manifestation de l'ensemble des professions de santé dans plusieurs villes de France) et travaillent à des convergences avec le secteur du médicosocial, du social, de la santé et de l'école, au soutien des collectifs en

lutte. Lors de ces réunions, il a été acté l'organisation de réunions publiques et plusieurs groupes de travail se sont mis en place pour travailler un certain nombre de questions. Dans ce cadre, des soirées débats ont été organisées dans le sud, à Nîmes, à Chambéry, dans le Doubs et le 30 novembre la journée organisée à Paris sur les luttes en psychiatrie a été un succès avec 200 personnes présentes. Lors de cette journée, la commission sur les outils gestionnaires a proposé une grève des données, non retenue jusque-là et un collectif dénonçant l'invasion des écrans Ecran total s'est exprimé en dehors des participants qui ont relaté leurs expériences. Le projet d'une rencontre sur deux jours fin 2020 est à l'étude.

Cette année l'USP a participé à différents mouvements et actions

- L'USP a été à l'initiative d'une pétition-appel sur change-org « Appel-nous psychiatres rassemblons-nous » en avril 2019
- L'USP a soutenu le mouvement d'opposition à la réforme de la fonction publique avec son communiqué de soutien à la grève du 9 mai 2020.
- Claire Gekiere a proposé un communiqué concernant le fichier créé suite aux attentats de 2015 qui a été utilisé à l'occasion de plusieurs manifestations des Gilets jaunes pour ficher des blessés et où seuls les policiers étaient anonymisés.
- L'USP a participé au recours contre Hopsyweb porté par plusieurs syndicats et associations. Deux autres recours ayant été portés par le CRPA et l'Ordre des médecins. Le 16 septembre 2019 à l'audience au conseil d'Etat, le rapporteur dont les avis sont très souvent suivis a émis des réserves et a demandé la suppression de plusieurs articles.
- Des membres du CN ont été auditionnés à l'Assemblée nationale en mai dans les suites de la mission flash de janvier 2019 et rencontré Caroline Fiat députée de la France Insoumise en juillet.
- L'USP a soutenu le mouvement de grève des services des urgences et a diffusé plusieurs communiqués concernant la journée du 2 juillet 2019, la « mili-tente » de l'hôpital Marchant à Toulouse en particulier.
- Au sujet de la réforme de l'AME, le syndicat a rappelé sa position à l'occasion du communiqué du 29 août.
- Les membres de l'USP ont participé à la manifestation du 14 février « J'aime mon hôpital » dans le cadre du collectif inter hôpitaux en déposant un préavis de grève pour cette date et participé aux différentes manifestations contre la réforme des retraites, l'USP a participé financièrement aux caisses de grève.
- Tout dernièrement, l'USP a diffusé un communiqué concernant les CMPP du 86 et soutenu le mouvement de soutien au Dr Gaël Nayt en s'associant au communiqué proposé par l'ASMT à l'occasion de l'audience disciplinaire du 26 février.
- Sur le plan international, les membres de l'USP revenus de Palestine avec des membres du SMG ont fait part des demandes des collègues palestiniens pour une collaboration et de leurs besoins. Il est prévu des réunions dans le Gard et un prochain voyage a eu lieu en novembre. La création d'un réseau France-Palestine et d'un collectif de soutien à la santé mentale en Palestine où plusieurs membres de l'USP sont actifs et relaient les demandes d'aide financières des collègues palestiniens.

Durant cette année plusieurs sujets ont été abordés lors des conseils nationaux.

- La question de l'ouverture du syndicat aux non médecins a été abordée et a été l'occasion d'une discussion avec Franck Chaumon, président de Pratiques de la folie, avec l'idée de créer une association les amis de l'USP. Cet échange a permis de rappeler que cette question avait été tranchée dans le passé par un refus. Cette discussion devrait faire l'objet d'une réflexion générale au sein du syndicat, même si la position des présents lors de cet échange allait plutôt dans le même sens. Lors de cette discussion, Franck Chaumon a rappelé le moment de la création de PLF qui est actuellement en sommeil. La psychiatrie est aujourd'hui le lieu d'une mutation à laquelle il faudrait réfléchir peut être dans le cadre du Printemps de la psychiatrie. Un séminaire de PLF pourrait être proposé.

- Concernant le rapport parlementaire sur la psychiatrie, l'USP a diffusé plusieurs communiqués pour signifier que ce rapport est loin de ce qu'on pouvait en attendre et le sentiment de ne pas avoir été entendu même, et bien loin du constat fait par le député F. Ruffin dans son livre *Un député à l'hôpital*.
- La situation de la pédopsychiatrie a été abordée à plusieurs reprises. Nous avons échangé sur la demande de certains pédopsychiatres d'une spécialité à part de la psychiatrie adulte, la position de l'USP étant la non séparation de la branche adulte et enfant, mais aussi au sujet des plateformes de coordination et d'orientation, et le soutien à la position de A. Delègue et, tout dernièrement, au sujet des positions de certaines ARS obligeant les CMPP à être en règle avec un cahier des charges déniait toute indépendance professionnelle.
- Il a été question des formations initiale avec la réforme de l'internat et continue en psychiatrie, nous amenant à en faire le thème du congrès.
- Le rapport de la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, rapport accablant qui dénonce des situations terribles, a été l'occasion d'un communiqué.
- Nous avons évoqué la demande de soutien à la pétition pour un accès direct aux psychologues au sujet de laquelle il a été proposé que 3 membres du CN soient chargés de discuter avec les syndicats de psychologues.
- Il a été question du Conseil de l'Ordre, la cour des comptes ayant pointé des malversations financières, raison supplémentaire pour rappeler la position critique de l'USP vis-à-vis des ordres professionnels.
- A plusieurs reprises, nous avons abordé la question des étrangers au sujet de l'AME, des refus de titres de séjours au titre d'étrangers malades et du projet d'assises en mai à Bobigny sur le traumatisme psychique par le DASEM (droit au séjour pour les étrangers malades).
- L'USP s'est positionnée en défense de la psychanalyse. Psychanalyse attaquée de toute part avec les polémiques autour de citations de F. Dolto sorties de leur contexte et en réponse à la pétition appelant à la disparition de la psychanalyse, car elle serait nocive qui a été signée par la députée en charge du rapport sur la psychiatrie Martine Wonner.
- Tout dernièrement, la question de la responsabilité des « fous criminels », du non-lieu et la question du procès pénal et la place des victimes a été abordée et pourrait faire l'objet de réflexions plus approfondies.
- Lors du dernier CN, nous avons juste pu évoquer le projet de financement de la psychiatrie et le décret paru le 27 décembre 2019 créant un identifiant national de santé permettant l'interopérabilité.